



## Prêt pour exposition FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Titre de l'exposition : .....

Dates de l'exposition : .....

Nombre total de pièces exposées : .....

Y aura-t-il un catalogue ?  oui  non

Cote(s) du/des document demandé(s) + précision du (des) folio(s) exposé(s) :

OU liste détaillée en annexe

.....

### LIEU PRÉVU POUR L'EXPOSITION

Établissement : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Statut :  Institution publique  Association régie par la loi de 1901

Institution privée  Autre organisme (à préciser) : .....

### ORGANISME RESPONSABLE DE L'EXPOSITION

Établissement : .....

Personne responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Statut :  Établissement public  Association régie par la loi de 1901

Autre organisme (à préciser) : .....

### COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION (s'il est différent du responsable)

Nom : ..... Téléphone : ..... E-mail : .....

### REGISSEUR DE L'EXPOSITION (s'il est différent du responsable)

Nom : ..... Téléphone : ..... E-mail : .....

## **DATES DE L'EXPOSITION**

Ouverture : ..... Fermeture : .....

Inauguration : ..... Jour(s) de fermeture hebdomadaire : .....

## **EMBALLAGE ET TRANSPORT** (voir cahier des charges, article 9)

Si le transport par une entreprise spécialisée est exigé, laquelle proposez-vous ?

Nom : ..... Adresse : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

## **CONSERVATION DES PIÈCES**

La salle d'exposition sera-t-elle gardée (présence humaine) :

- de jour ?  oui  non
- de nuit ?  oui  non

Sera-t-elle sous alarme ?  oui  non

En dehors des pièces encadrées qui peuvent être accrochées au mur, les pièces prêtées seront-elles présentées dans des vitrines :

- fermées à clef ?  oui  non
  - sous alarme autonome (indépendante du système d'alarme général) ?  oui  non
- Si non, est-il possible d'en installer ?  oui  non

Les conditions thermo-hygrométriques définies à l'article 3 du cahier des charges pourront-elles être respectées :

- dans les salles d'exposition ?  oui  non
- à l'intérieur des vitrines ?  oui  non

Le système d'éclairage permet-il que soient respectées les conditions suivantes :

- absence de lumière électrique, même froide, à l'intérieur des vitrines ?  oui  non
- éclairage limité qu'il s'agisse de lumière naturelle ou artificielle ?  oui  non

Disposez-vous des documents suivants pour le lieu d'exposition ? (à fournir en annexe)

- *Facility report* / conditions d'exposition formalisées ?  oui  non
- Plan de sauvegarde et d'urgence en cas de sinistre ?  oui  non

**Par la signature de la présente fiche, l'emprunteur déclare exactes les informations données ci-dessus.**

**Date :** .....

**Nom et signature du responsable de l'exposition**